

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et . . .	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Espagne	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 170

Le numéro: 5 sous

Montréal, samedi 29 septembre 1934

Les lauréats des Concours David

Il y avait cette année deux concours portant, l'un sur les ouvrages de vulgarisation scientifique, l'autre sur les sciences historiques.

M. Jacques Laroche, chroniqueur dramatique à la PRESSE, et M. Claude Melançon, ancien journaliste, aujourd'hui directeur de la publicité aux Chemins de fer de l'Etat, se partagent le prix de \$1,700 attaché au premier concours, M. Laroche pour son *Initiation à l'art dramatique*, M. Melançon pour son remarquable ouvrage, *Nos animaux chez eux*.

Mlle Marie-Claire Daveluy et M. Georges Langlois se partagent la bourse de \$1,700 attribuée à la section française du concours d'histoire, celle-là pour sa *Jeanne Mance*, M. Langlois pour son *Histoire de la population canadienne-française*.

Le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill, reçoit un prix de \$600 pour son *Canadien*, dans la section anglaise du concours d'histoire.

Ces noms sont connus de tous nos lecteurs, sauf peut-être celui de notre sympathique confrère Jacques Laroche, qui a jusqu'ici préféré écrire sous le pseudonyme de « Jean Béraud ».

L'ORDRE est heureux d'offrir ses félicitations aux lauréats, particulièrement à M. Georges Langlois, un de ses rédacteurs, dont l'ouvrage sur le mouvement démographique en Nouvelle-France, unique en son genre, est le plus complet comme le mieux informé que l'on puisse désirer.

Le directeur de l'ORDRE était rédacteur en chef du CANADA lors du dernier concours, alors que le prix de littérature se partagea entre deux de ses collaborateurs, MM. Pelletier et Nantel. Il est tout naturel qu'il se réjouisse cette fois encore du succès d'un de ses confrères.

Olivar ASSELIN

La sainte Russie

(Suite d'hier)

M. Louis Dupire, du DEVOIR, journal catholique, écrivait jeudi dernier: « Il ne semble plus y avoir aucune objection à l'échange du charbon russe contre nos bestiaux... » Si la « Bonne Presse » le dit, ce doit être vrai, vu l'étrange causticité qui régit ses haines et ses amours. Mais ni le goupillon de M. Dupire, ni les déclamations de l'olympien M. Skelton, trucheman, à Genève, du futur lord d'opérette Richard Bennett, ni les « finesse » dialectiques de Sir John Simon, n'empêcheront ces faits patents et burlesques: 1° la Russie entre dans la Société des Nations au mépris des lois d'honneur et de justice qui ont inspiré le pacte de Genève (relire le premier paragraphe de l'article I); 2° les nations que ce gouvernement de voleurs à pillées admettent chez elles, avec l'immunité diplomatique, ses émissaires et agents de propagande; 3° stimulée par le succès de ses démarches, la Russie — voir l'emprunt d'Etat 7% — s'approprie à prélever dans les pays d'Europe et d'Amérique les capitaux avec lesquels elle achètera leurs produits, quitte à révoquer ses dettes à l'échéance, comme elle l'a fait en 1918. Les chancelleries pleurent de joie à la pensée que, dans tous les coins européens, voire américains, lève l'auguste semence du pardon.

Tout récemment, au congrès des écrivains soviétiques tenu à Moscou, un M. Aragon, de l'Association française des écrivains et artistes révolutionnaires, s'est écrié (paroles que le JOURNAL DE MOSCOU a pieusement recueillies): « Les écrivains que groupe notre organisation sauront exprimer dans les conditions nationales de la culture française le mot d'ordre du réalisme socialiste [sans rire!] que les écrivains soviétiques ont lancé non seulement à l'échelle des nationalités de l'U.R.S.S. [pécaïre! est-ce ça, mon cher Garneau, le français de gauche?], mais à celle de toutes les nationalités du monde! » Je vous passe le galimatias, Quant au « réalisme socia-

liste », c'est à se briser le crâne sur le mur. Réalisme, que de livrer à une police d'assassinat des centaines de mille hommes, de saboter les monuments et les églises, de détruire l'idée de famille et de propriété, pour en arriver à instituer des trusts d'exploitation de minerais, à émettre des emprunts sur le modèle capitaliste, à gager le rouble sur l'or, toutes pratiques fondamentales des sociétés bourgeoises? On se rappelle l'émerveillement de M. Herriot, que des officieux du gouvernement bolcheviste avaient promené d'une usine à l'autre, lui faisant admirer les progrès mécaniques de la nouvelle Russie? Or, il est maintenant prouvé que la masse du peuple russe souffre de la famine, par les soins d'une administration corrompue tout comme une vulgaire administration d'Etat parlementaire. La PRAVDA du 31 mars 1934 rapportait ce dialogue par T.S.F. échangé entre Moscou et Gorki (la traduction de cette citation et des suivantes est de M. Stéphane Lauzanne, du MATIN):

MOSCOU. — Quel est votre plan pour les semailles du printemps?

GORKI. — Trois cent quatre-vingt-onze hectares pour les secteurs ravitaillant les ouvriers, mille six cent-cinq hectares pour les autres secteurs.

MOSCOU. — Quelle est la superficie ensemencée l'automne dernier?

GORKI. — Toute la superficie voulue a été ensemencée.

MOSCOU, insistant. — Soyez précis. Combien d'hectares en automne?

GORKI. — Cela n'a aucune importance. Tout ce qu'on a ensemencé en automne est à recommencer.

De l'agriculture, passons à la farine:

Les dépôts d'Ekaterinoslav contiennent 15 000 sacs de farine mêlée de poussière de charbon. La faute en est aux chemins de fer qui ont chargé la farine dans des wagons ayant transporté du charbon, sans avoir pris la peine de les nettoyer au préalable.

Le soviét de la ville de Samara a procédé à une inspection de la manufacture du pain. Il a goûté la farine et l'a crachée avec dégoût. La farine livrée par le moulin n° 5 contenait une mixture de paille de fer.

C'est toujours la PRAVDA (2 et 3 avril) qui parle. Le TRUD du 6 avril écrit de son côté:

Des centaines de travailleurs se présentent quotidiennement aux bureaux de la verrerie de Diadkovo, demandant qu'on leur verse un acompte de 3 à 10 roubles. Cela tient à ce que pas une fois les travailleurs n'ont reçu leur salaire à la date voulue. Dans les derniers jours de mars on leur a versé leur salaire de la première semaine de février.

Aucun doute possible: le « réalisme socialiste » a produit de grandes choses à l'intérieur de l'U.R.S.S., entre autres le gâchis de l'agriculture, le traitement de la farine à la paille de fer et l'asservissement gratuit de la main d'œuvre. A l'extérieur, c'est une autre affaire. Je ne sais rien de plus méthodiquement infernal que le travail de sappe poursuivi dans le monde par la IIIe Internationale; rien de plus fourbe ni de plus habile que la propagande visant à réhabiliter Moscou dans les sociétés bourgeoises; rien de plus froidement concerté que l'alliance militaire, avec la France, de ce pays incapable de se défendre contre l'attaque éventuelle du Japon. Si la pensée noceive de Rousseau et de Briand n'avait pas aveuglé la diplomatie, aucune nation n'aurait admis à Genève ce peuple de profiteurs. Le bolchevisme accrédité, c'est le brandon de la guerre civile jeté sur un continent déjà chauffé à blanc par la menace allemande et l'imprévisible sursaut du Japon. Au Canada même, où les tracts de propagande soviétique circulent librement depuis la reconnaissance de la Russie par Washington, le vote de M. Skelton ouvre la porte à cette pensée sociale. A quoi bon des Journées anticommunistes si la « Bonne Presse » affirme que rien ne s'oppose plus à notre commerce avec Moscou?

Evidemment, on peut toujours compter, pour la contre-attaque, sur ce loustic de Pilon, à qui le P. Archange vient de donner des ailes...

Lucien PARIZEAU

La « Conférence des sauterelles »

Dans le « Cabinet de Moïse », à la Chambre des Lords, s'est ouverte la conférence des sauterelles. Elle réunit les délégués de onze nations et a pour objet d'étudier les moyens propres à hâter la disparition du fléau. Le gouvernement britannique est représenté par Sir Guy Marshall, directeur de l'Institut Impérial d'entomologie.

LA FLORE CANADIENNE



Le Frère Marie-Victorin

Courrier des villages

III

Solange Brière fut conduite en terre par une claire matinée d'octobre. Jacques Normandin, son mari, la tête inclinée et les bras croisés derrière le dos, suivit le cercueil en habits de deuil. Les derniers rites funéraires accomplis sur les restes de la chère morte ne parurent pas l'émouvoir. Les yeux fixés sur la fosse où descendait la lourde bière, il semblait ne rien voir.

A côté de lui, ses fils et ses beaux-frères respectaient sa douleur muette. Le soleil distillait une essence dorée au bout des tiges d'herbe hérissées. On eût dit, à leur haleine fumeuse, que les terres mortuaires respiraient. Parfois une hirondelle, après avoir décrit un cercle au-dessus de la foule respectueuse, se nichait sous l'auvent du vieux calvaire.

Rientôt l'atroupement des fidèles s'éparpilla. Jacques Normandin resta seul avec ses trois fils devant la fosse à demi comblée. Tandis que ceux-ci, le chef toujours nu, torturaient de leurs doigts nouveaux le feutre de leurs chapeaux, l'empoiña la pelle du fossoyeur et se mit en devoir de remplir le trou. Quand il eut fini, il foula la terre d'un pas pesant et, cassant une branche de peuplier encore verte, la planta dans le sable humide.

— C'est le dernier service que j'avais à lui rendre, murmura-t-il.

Sans une larme, il prit place dans sa voiture. On traversa le village égayé de la piaillette des écoleurs dans la cour de l'école. Le boghe, à l'allure du cheval roux, avançait maintenant dans les boudes ornées du chemin vicinal.

Jacques Normandin, replié sur lui-même, considéra son passé. De ces jours révolus qui avaient été imprégnés du double amour qu'il portait à la terre et à sa campagne, s'élevait la rumeur confuse du bonheur que l'amertume et l'angoisse présentes éteignaient pour toujours.

Normandin ferma les yeux pour mieux accueillir les souvenirs. Il revit le rustique salon des Brière aux tapisseries défilées. Un soir, Solange, croyant qu'il la délaisserait, avait pleuré sur son épaule. Puis il y eut la belle épousée en robe blanche qui descendit les marches en pierre de l'église, appuyée à son bras vigoureux. Après avoir incarné l'image de son âme simple concevait de l'amour, Solange était devenue le miroir des vertus paysannes que l'on pratiquait à son foyer.

La voiture gravit un raidillon et entra dans la cour de la ferme. Jacques Normandin était devenu un homme douloureux qui vieillirait dans un désespoir refoulé, en attendant son tour.

Je l'ai rencontré, mêlé à la foule, samedi soir. Quand il me vit, après m'avoir dépassé, il revint sur ses pas.

— Tiens, comment ça va, le jeune? Tu me reconnais?

— Bien sûr. Je nous revois à la lièsière du bois d'érafile. Vous vous souvenez de l'incident: la fois que je m'étais fait encorner par le bœlier.

Il me présentait une main ferme et rugueuse pendant que je lui remettais ce souvenir en mémoire.

Firmin! C'est l'homme qu'on gardait à la ferme. Je me souviens qu'à mon congé du jour de l'an, je le voyais pénétrer dans la cuisine d'hiver, enveloppé d'un tourbillon d'air humide, les mains nues, la moustache couverte de frimas. Il me saluait alors simplement comme si j'étais rentré d'un voyage de quelques jours. Il enlevait sa casquette d'étoffe, reniflait, tirait une chaise près du poêle.

— Y fait assez fret aujourd'hui pour se g'ler les yeux.

Dans le rayonnement du feu, il chauffait ses membres engourdis par un long trajet en plein vent, sur un char de foin. Car, deux fois par semaine, il se rendait à une vieille grange que nous possédions, à quatre milles de la ferme. Bientôt il sortait de sa poche un énorme brûlot, le bourrait de tabac coupé en tranches et le portait à ses lèvres. Il fumait avec une volupté qui distendait les traits burrus de son visage.

Le soleil couchant, dont les dernières couleurs rougissaient les vitres des fenêtres encaissées, mettait un ruissellement de clarté blonde dans la barbe noire et revêche dont les touffes vivaces couvraient son menton.

Quand il avait aspiré quelques « touches », au chaud, il secouait sa pipe aux rebords du crachoir d'étaïn et, d'un pas lourd, repassait le seuil sans ajouter un mot. Il ne rentrait, lanterne en main, qu'après avoir soigné les bêtes et fait la traite. Ce n'est qu'à ce moment qu'il enlevait son épaisse vareuse. Au souper, il se taillait d'extraordinaires morceaux de lard à même le rôti plantureux qui trônait sur la table de famille. Peu à peu sa fringale se calmait. Il ne veillait pas tard. Après avoir fumé quelques pipes et cassé de ses gros doigts les oreilles du chien, il rejoignait son lit aux draps rudes.

C'était l'homme de confiance de la ferme. Mais un jour qu'il s'était disputé avec le maître à propos d'une chose qui n'en valait pas la peine — il s'agissait de donner ou non du sel aux moutons — il fit un paquet de ses hardes et s'éloigna vers la gare de Champlain.

Il y a de cela six ans.

Et maintenant je retrouvais Firmin. Il se tenait là, devant moi, courbé, vieilli, rapetissé. D'épais sourcils grisonnants ombraient ses paupières clignotantes.

— Qu'avez-vous fait depuis six ans?

— J'ai trimballé d'un bord et de l'autre, mon gars. Quelques hivers dans les chantiers, les mois d'été dans les moulins à papier. J'ai mangé de la misère.

Il s'était penché vers moi en grommelant ces mots. Je vis qu'il était gris. Une rance odeur de bière sortait de sa bouche. Il me raconta sa vie des dernières années et je vis disparaître, à travers la foule indifférente, ce cher visage des anciens jours.

Clément MARCHAND

Un exemple

Dans le discours qu'il prononça au Congrès du barreau canadien, le président de la Cour supérieure à Québec, M. le juge Sévigny, disait en parlant des fêtes du IVe Centenaire du Canada:

La visite de la France en était une de souvenir pour son immortel Cartier et pour voir ce jeune pays plus grand que l'Europe, qui doit, sans doute, une large part de son progrès à la puissance anglaise qui l'a peuplé de ses fils et enrichi de son or, mais qui se souvient aussi de la France qui l'a découvert et lui a donné des hommes qui lui ont fait honneur et ont contribué, surtout avec un canadien qui se nommait aussi Cartier, à lui donner une constitution qui lui permet de vivre en paix. Notre race a reçu un précieux témoignage de son œuvre du Premier-Ministre du Canada, qui disait récemment ce qui suit, à l'occasion du quatrième centenaire de Jacques Cartier: (Ceci le passage — ironique sans doute — du discours de M. Bennett sur « l'unité de la

Confédération » et les « destinées de la race française sur cette terre bénie qui continuent de s'épanouir pour le bien de la nation canadienne ».)

M. Sévigny a déjà réclamé publiquement un meilleur enseignement de l'anglais dans nos collèges classiques. Nous permettra-t-il de lui faire observer que ce passage de son discours témoigne de plus d'admiration pour Georges-Etienne Cartier et pour M. Bennett que de respect pour la langue française? Un meilleur enseignement du français au degré secondaire n'empêcherait pas nos juristes d'étudier l'anglais quand ils en auraient le temps, mais il leur permettrait peut-être de parler leur langue maternelle convenablement dans les congrès internationaux.

M. Sévigny et ses amis ne goûteront assurément pas cette observation, et, quoi que l'on pense, il nous est pénible à nous-même de la faire. Mais notre critique des insuffisances malheureusement incurables de notre enseignement secondaire, nous a valu trop de persécutions, et de trop haineuses, pour que nous ne saisissions pas l'occasion de prouver par un exemple récent, et éclatant, ce que doit à cet enseignement un esprit naturellement distingué, en tout cas supérieur à la moyenne.

Olivar ASSELIN

Billet du jour

M. Bennett à Paris

MONSIEUR Bennett est à Paris. On nous dit qu'il s'y occupe de troquer du blé contre des vins. C'est un passe-temps avoué.

En tout cas, on l'a fêté à une réception officielle, parmi ambassadeurs et ministres; et, pour ne pas en perdre l'habitude, ces messieurs ont échangé solennellement, entre deux coupes, quelques paroles banales et inutiles.

Que doit-on penser, à Paris, d'un premier-ministre du Canada, qui ne parle pas français? J'imagine que M. Bennett doit faire assez pitoyable mine. Les gens cultivés de New-York comme de Londres, pour ne parler que des Anglo-Saxons, peuvent s'exprimer dans notre langue et même en goûter le génie.

Les hommes d'Etat devraient posséder plusieurs langues: c'est indispensable pour élargir les idées et ne pas tout juger d'après une seule mentalité, plus ou moins restreinte. Plus que tout autre, un premier-ministre canadien devrait être à même de comprendre la large minorité d'origine française qui constitue un élément important de son pays. Tout ministre suisse ou belge est au moins bilingue.

Il faut croire que, moins intelligent que M. Houde, M. Bennett est réfractaire à l'étude des langues. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup de nos concitoyens anglais, qui vont jusqu'à tirer vanité d'une culture plus sommaire.

Si du reste vous ne saviez pas encore que M. Bennett est venu, comme un paon, vous aurez pu vous en apercevoir par le petit discours qu'il a prononcé à Paris. « Ne soyez pas tentés de voir en moi un sur-homme », a-t-il dit, comme si ses hôtes restaient frappés d'éblouissement à l'apparition de son génie: « ne le croyez pas, les électeurs de l'Ontario vous détromperont. » Voilà de la prétention, signe infaillible de médiocrité.

Ce n'est pas tout. Pour expliquer l'éclipse évidente de sa popularité, M. Bennett a trouvé ceci: « Evidemment, quand un gouvernement n'a pas cédé à l'inflation (sic!), il ne doit pas compter sur les applaudissements du peuple. » Voilà du toupet! Essayez donc d'aller à la banque changer pour de l'or un de vos dollars-papier: vous y serez bien reçus! Ce n'est pas l'or, étalon fixe, dont le prix monte; c'est la piastre, qui baisse et qui ne vaut plus qu'à peine soixante sous. Il y a plus de papier en circulation, moins de réserves pour le garantir, et ce n'est pas de l'inflation?

M. Bennett est candide ment naïf, ou il nous prend tous pour des jobards.

Jean LE BRET

Géographie parlementaire

Elle n'est pas tout à fait semblable à celle que l'on apprend dans les établissements d'enseignement, témoin cette proposition que douze députés français ont signée et qui invite le gouvernement:

« A suspendre immédiatement les importations de viandes congelées d'origine étrangère, car... il est inadmissible de laisser pénétrer les viandes congelées en provenance de La Plata et de Madagascar. »

Est-ce que, par hasard, les honorables députés auraient cédé Madagascar à une puissance étrangère?

André BOWMAN

L'entente franco-italienne

Les récents événements d'Autriche ont largement contribué au rapprochement des nations européennes. Des pays auparavant divisés par des questions de principe et d'intérêt presque inconciliables ont dû, devant la gravité de la situation, faire la part du feu et revenir à des conceptions plus larges et plus saines de politique extérieure. Plusieurs rapprochements sont en vue, quelques-uns sont virtuellement réalisés. Il ne manque plus maintenant qu'un rapprochement franco-anglais définitif et un autre entre Paris et Rome. Ces deux accords feront plus pour le maintien de la paix en Europe que toute autre chose. Aussi a-t-on appris avec intérêt que le ministre français des Affaires étrangères rendra bientôt visite au gouvernement italien.

M. Barthou ira à Rome à la fin d'octobre et discutera avec Mussolini et ses ministres toutes les questions pendantes entre les deux pays. Le ministre des Affaires étrangères soulèvera entre autres la question de la parité navale entre la France et l'Italie, parité qui peut donner lieu à une course ruineuse aux armements, et qui ne saurait en définitive que rendre plus tendues encore les relations entre Rome et Paris. Il semble qu'on ait découvert un terrain d'entente à propos de cette question épineuse. On murmure que l'Italie, incapable de faire face aux dépenses supplémentaires de son programme naval, serait parfaitement disposée à ne réclamer qu'une parité théorique et à laisser à la France une supériorité réelle, indispensable en raison de la situation géographique particulière des colonies de la République. Dans la Méditerranée même, les deux pays auraient la parité; au cas d'accord réel, cela ne saurait porter ombrage à la France.

Le statut des Italiens en Tunisie est peut-être plus délicat à régler, mais il n'offre pas en soi de difficultés insurmontables. Cependant, on peut s'attendre à une discussion assez vive entre les représentants des deux gouvernements. Les Italiens qui habitent la Tunisie conservent leur nationalité s'ils le désirent. Ils sont simplement astreints à présenter tous les six mois une requête à cette fin. C'est peut-être désagréable, mais c'est certainement plus libéral que l'obligation de se faire naturaliser, comme cela se passe aux Etats-Unis.

Il est bien entendu que la France et l'Italie sont parfaitement d'accord pour faire respecter par l'Allemagne l'indépendance de l'Autriche. Paris laissera probablement les mains libres à Rome dans sa lutte contre l'offensive nazie en pays autrichien. Là encore, on ne voit pas de difficultés majeures, pas plus que dans le mouvement diplomatique qui consisterait à influencer sur la Petite Entente, afin de sauver l'Autriche et la Hongrie de l'emprise de Berlin. Il est certain que l'Italie seule ne saurait faire changer leur ligne de conduite aux chancelleries de Belgrade, de Prague ou de Bucarest. Elles nourrissent à l'égard de Rome trop de sentiments hostiles pour que les suggestions italiennes aient la moindre chance d'être suivies. Mais il n'est pas impossible que la Petite Entente, sur les conseils de Paris, transige et tende la main à l'Italie. L'entreprise sera naturellement de longue haleine, et il ne faut pas attendre de résultats immédiats de ce côté.

La question du désarmement, telle qu'elle est présentée par l'Italie, est, semble-t-il, parfaitement acceptable pour la France. Mussolini se refuse à appuyer plus longtemps la thèse germanique de l'égalité des armements. C'est une concession tangible pour Paris et une preuve de bon sens de la part de Rome.

Reste la question des frontières coloniales. Là, il est presque certain que l'accord sera difficile. On ne voit pas que l'Italie pourrait offrir en compensation à Paris. Rome demande des concessions d'une ampleur extraordinaire: des cessions territoriales qui équivaldraient au démantèlement de l'empire colonial français; un débouché sur le lac Tchad, ce qui couperait en deux les possessions africaines de la France, possessions si péniblement acquises et au prix de beaucoup de sang.

Quelle difficile que soient les négociations, il faut espérer qu'elles réussissent, elles scelleraient une entente précieuse à tous points de vue pour le maintien de la paix en Europe, prélude indispensable à toute restauration du continent.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

La prochaine session provinciale

Est-il nécessaire de reproduire les commentaires des journaux sur l'annonce d'une convocation prochaine des Chambres provinciales ? Au lendemain des élections municipales, M. Taschereau avait spontanément offert de réunir les parlementaires en une session spéciale à laquelle l'administration municipale soumettrait ceux de ses projets de rétablissement financier qui requièrent l'approbation des Chambres. La Ville demanda le loisir de préparer, ses plans. Le temps passa. Des malins adressèrent des reproches au premier ministre qui, pourtant, attendait une demande de la Ville. Cette demande est venue, et M. Taschereau annonce la convocation prochaine des Chambres. Il annonce en outre que cette session, réunie à l'automne, servira en même temps de session régulière. Rien de sensationnel dans tout cela. Il n'y a pas de quoi écrire de longs commentaires. Il n'y a qu'à enregistrer le fait et à se réjouir que cette session spéciale ne soit pas spéciale, ce qui épargnera pas mal de dépenses à la Province.

Le DEVOIR, qui réclame depuis assez longtemps que cette convocation des Chambres serve de session ordinaire, s'en réjouit fort. O. H. en félicite M. Taschereau et, profitant de l'occasion, lui suggère de continuer de faire des économies après avoir évité des dépenses, en réduisant le nombre des députés.

Nous espérons qu'ayant réalisé cette mesure d'économie, le chef du gouvernement provincial ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

L'Ontario a réduit le nombre de ses députés. Pourquoi la province de Québec ne réduirait-elle pas le nombre des siens ? Nous en avons présentement 90. N'est-il pas clair que 65 seraient amplement suffisants ? Sans doute, le chiffre de la population a fortement augmenté depuis le jour où nous n'avions à Québec que 65 députés, mais les facilités de communication ont augmenté dans des proportions plus considérables encore.

Supprimer 25 députés, cela représenterait une économie annuelle de près de \$75 000.

Cela ne vaut-il pas la peine d'y songer ?

En effet. Les journaux sympathiques à M. Taschereau voient dans ce geste, qui s'imposait presque, une manifestation de bonne volonté, un désir de collaborer à la bonne administration de la Métropole. Les autres ne disent rien.

Finances municipales

Sujet d'actualité. Les articles que vient d'y consacrer le directeur de l'ORDRE pourront alimenter les débats à ce sujet.

La PATRIE s'intéresse aussi à cette question. Elle reproche aux administrations municipales qui se sont succédées depuis quelques lustres d'avoir emprunté constamment sans faire de provision pour le remboursement. Elle se réjouit que dans les réformes actuellement proposées on songe non seulement à faire face aux dépenses, mais aussi à amortir la dette.

Nos administrateurs manifestent cette fois l'intention de créer de suffisantes ressources pour équilibrer vraiment le budget. Cela signifie qu'ils visent à pourvoir non seulement au paiement des dépenses annuelles inévitables, mais aussi à l'amortissement de la dette municipale, envisagée dans sa totalité. C'est la pratique invariable dans toutes les administrations bien conduites, mais Montréal a de tout temps dérogé en se faisant autoriser à emprunter sans faire provision pour le remboursement. Cette méthode fautive a été poussée jusqu'à son extrême limite au cours des quatre dernières années pendant lesquelles il a fallu obtenir d'énormes crédits d'urgence pour des fins d'assistance, et combler par surcroît d'importants déficits annuels avec des capitaux empruntés. Il s'agit maintenant de rétablir l'ordre dans ce désordre.

Il faudra probablement prélever annuellement sur les contribuables quelque quinze millions de plus que maintenant. C'est augmenter les charges des contribuables de plus d'un tiers, explique notre confrère, qui ajoute :

Il ne sera pas aisé de découvrir des sources de revenu capables d'un pareil rendement, et les Montréalais attendront avec une bien naturelle anxiété de connaître à cet égard les desseins de l'administration. On se propose d'épargner en l'occurrence la propriété foncière, que l'on juge déjà trop lourdement obérée ; mais est-il possible d'imposer ailleurs de si écrasantes charges sans que la propriété foncière en ressentie un dangereux contre-poids ? Il est impossible pour le moment, faute de connaître les données sur lesquelles on se base, de savoir si un prélèvement de 15 millions est excessif. Tout en visant à l'équilibre, il est évident que nos administrateurs ne doivent pas chercher, dans les conditions présentes, à se mettre à l'aise en multipliant les nouveaux impôts plus qu'il n'est absolument nécessaire. Il faut regarder aussi à la faculté de paiement des administrés. En exigeant trop, il est possible de retarder indéfiniment le redressement économique dans notre ville.

Et la PATRIE de se demander si nos administrateurs, avant de créer de nouveaux impôts, ne pourraient pas songer aussi à réduire les dépenses pour que les sommes supplémentaires à prélever soient aussi réduites que possible.

Vers la corporatisme

Au DROIT, M. Léopold Richer prévoit ce qui se passera au congrès de l'A.C.J.C. qui se tiendra dimanche à Montréal. Il nous annonce que l'ère du corporatisme est arrivée, ou du moins qu'elle est proche.

L'idée du corporatisme fait son chemin chez nous. Elle a ses ennemis et ses détracteurs. De cela il ne faut pas s'étonner. Toute innovation rencontre de l'opposition. Et, comme on le dit, on préfère un ordre imparfait au désordre. Ce qui est raisonnable. Toutefois il n'est pas encore prouvé que le corporatisme aboutisse à un désordre et qu'il faille chambarder toute notre Constitution pour instaurer un régime corporatif. Au Canada, ou dans le

cadre d'une province, avec des ententes et de la coopération, on peut fort bien s'acheminer vers la véritable corporation sans arrêter brusquement le cours des choses. Et il est indéniable que l'évolution vers le corporatisme soit celle qui exige le moins de violence. Ces quelques idées, très simples après tout, ne rencontrent pas l'approbation générale. Mais elles font des conquêtes sérieuses.

Puis M. Richer résume le discours que le président du comité régional de l'A.C.J.C. prononcera dimanche sur le corporatisme. Après quoi il se rallie au corporatisme et s'en fait l'apôtre, presque le prophète.

Parce que, en vertu du régime fédératif et des mœurs économiques en cours, il est difficile d'appliquer les principes du corporatisme, cela ne signifie pas qu'ils soient faux. Et quand des principes sont justes, il faut travailler à les faire reconnaître, quels que soient les obstacles que l'on rencontre. Combien de préjugés sont tombés depuis quelques années ! Ils sont tombés d'eux-mêmes, par la force des circonstances, devant la faillite du libéralisme économique. D'autres tomberont. L'opposition que l'idée du corporatisme rencontre s'atténuera peu à peu pour finalement disparaître. On s'étonnera ensuite de ce qu'on n'ait pas compris plus tôt. Une campagne d'éducation s'impose donc.

A quand la marche des chemises roses sur Caughnawaga ?

Le lycée Dandurand

On a lu l'article de Parizeau à ce sujet à la suite de l'information publiée par le DEVOIR. Au CANADA, R. G. discute les allégations du DEVOIR.

Notre avis même s'il eut été le titulaire de cette fonction aussi honorable que peu enviable dans les circonstances que l'on sait. M. Dandurand aurait très bien pu lancer son idée sans manquer aux règles de la discrétion. Il existe dans plusieurs pays d'Europe et en Amérique du Sud des lycées français dont le personnel est français et l'organisation des études modelée sur celle des lycées de France. Ces institutions françaises en pays étranger collaborent en parfaite harmonie avec les maisons indigènes d'enseignement secondaire à la formation classique de la jeunesse.

Après avoir rappelé qu'il ne peut y avoir d'opposition entre un lycée qui est par définition un établissement d'enseignement secondaire et l'université qui est censée reprendre l'enseignement supérieur, R. G. ajoute :

Serait-ce que les champions de l'Université de Montréal ne pensent pas de son enseignement le bleu qu'ils pensent des universités d'ailleurs, et qu'ils croient qu'un lycée français, nécessairement inférieur aux universités à Bucarest et à Rome, serait égal ou supérieur chez nous, du point de vue de la simple formation des esprits, à nos universités ? Il y a de la concurrence qu'entre choses égales et M. Dandurand, à notre avis, aurait fort bien pu proposer, tout en étant lui-même président de l'Université de Montréal, la création d'un lycée français à Montréal. Ce qu'il a dit à-dessus prouve seulement que le sénateur a assez de foi dans la valeur de nos institutions d'enseignement secondaire pour ne pas avoir peur d'installer à côté d'elles une maison d'enseignement classique organisée selon les méthodes françaises. C'est encore la meilleure façon de démontrer la valeur de nos collèges que de donner à nos gens la possibilité d'apprécier par comparaison cette valeur.

L'article du DEVOIR, visiblement inspiré, laisse entendre assez clairement que, dans leur « grande peur », tous les « bien-pensants » vont se liguer contre ce projet de lycée français au Canada. Il n'y a pourtant rien de révolutionnaire dans cette idée de M. Dandurand. Pourquoi redoute-t-on ce projet ? Est-ce parce que le lycée serait français ou parce qu'il serait laïque ? Est-ce un crime d'être français et laïque ? Alors serait-ce par esprit de caste qu'on s'y oppose ? Ou bien redoute-t-on la supériorité de l'enseignement que donnerait ce lycée ? Pourtant les défenseurs de notre enseignement secondaire qui se scandalisent de nos critiques et soutiennent que cet enseignement est de bonne qualité ne devraient pas craindre la comparaison...

Le projet Doumergue

L'ÉVÉNEMENT craint fort que le projet de révision constitutionnelle de M. Doumergue ne se bute à une forte opposition.

Le projet de M. Doumergue pour réviser la constitution française a été bien accueilli par les modérés mais il a soulevé une tempête chez les socialistes, qui déclarent la guerre au Premier-Ministre de France en le représentant comme l'ennemi des institutions démocratiques. Les partisans de M. Doumergue admirent son courage mais ils sont les premiers à douter de son succès. M. Edouard Herriot, maire de Lyon et ministre d'Etat, appuie le chef du gouvernement mais les échevins socialistes de Lyon ont rompu définitivement avec leur premier magistrat. C'est le commencement d'une longue bataille entre un groupe ayant à sa tête le trio Doumergue-Tardieu-Herriot et les groupes de gauche. Si les radicaux-socialistes lâchent M. Herriot le 7 octobre, date de leur prochaine réunion, le maire de Lyon tentera de former avec le Premier-Ministre de France et M. Tardieu un parti de centre englobant la droite et les radicaux-socialistes qui voudront maintenir la trêve. Quant au projet de révision de M. Doumergue, il semble avoir bien peu de chance d'être adopté dans son entier.

Un pot par jour de Yegorout Croix Verte, pris comme dessert, aide la digestion et assure la désinfection permanente du tube digestif. Il fait la police de l'intestin. Pour livraison à domicile, appelez chez Doile, le fabricant, AM, 942. On le vend aussi dans les restaurants. (r-e)

L'idée d'assurer la permanence d'un gouvernement pendant quatre ans et de donner au président du conseil des pouvoirs extraordinaires ne sera pas acceptée facilement. Les Français aiment à changer de gouvernement.

Hélas !

Petits billets

Le DEVOIR se demandait, l'autre jour, si les banques canadiennes, en éditant de nouvelles séries de billets d'un format réduit, songeraient à nous donner des billets bilingues. L'ACTION CATHOLIQUE revient sur ce sujet.

La Banque du Canada doit faire imprimer des billets d'un format plus petit que ceux des banques ordinaires. On prête également à celles-ci l'intention de diminuer le format de leurs propres billets.

L'occasion ne serait-elle pas propice de donner à ces billets un caractère bilingue en harmonie avec celui du peuple canadien ?

Nous convenons que nos banques ne sont pas constitutionnellement obligées d'avoir cette gentillesse à l'égard d'une race qui forme près de tiers de la population du pays.

Mais c'est si beau, la gentillesse... C'est même un placement. Et l'harmonie peut-elle se concevoir, au Canada, sans cette gentillesse ?

Se serait en effet gentil, gentil, très gentil, comme le demande gentiment E. L. Seulement, il y a la longue habitude de nos banques et l'exemple de la banque d'Etat qui ne nous permettent pas d'espérer être un jour gratifiés de cette gentillesse. Ce qui ne veut pas dire que nos confrères ont tort de la suggérer.

Georges LANGLOIS

Depuis longtemps Birka est reconnu pour ses travaux soignés d'impressions ; il est même spécialisé dans les faire-part. Schwaertzen et prix sur demande. 1240, Square Phillips. Tél. : LA 2121. (r-e)

Le français à Québec

M. Taschereau, dans son discours de Gaspé, supposait que Jacques Cartier, s'il revenait au Canada, prierait instamment les gouvernants du pays de reconnaître partout, en souvenir de lui, les droits officiels du français. Nous avons félicité M. Taschereau de ce discours prononcé devant M. Bennett et, dans les circonstances, courageux. Il tiendra sans doute à appliquer dans son propre gouvernement la politique libérale qu'il conseille aux Canadiens de langue anglaise. Un correspondant anonyme nous envoie une enveloppe qui selon lui sert à la paye des fonctionnaires et qui porte au verso :

Province of Quebec
Treasury Dept
Quebec

Personnellement, nous n'ignorons pas que ces maladroites administratives ne doivent pas toujours s'interpréter comme des erreurs intentionnelles ; il y a certainement à Québec des ministères qui se servent quelquefois d'imprimés anglais dans leur correspondance avec des fonctionnaires ou des administrés de langue française. Il serait toutefois d'une convenance élémentaire que la trésorerie, dans ses rapports avec les fonctionnaires, s'avisât que le français est une langue officielle, sinon d'un bout à l'autre du pays, comme le voudrait avec raison M. Taschereau en ce qui a trait à l'administration fédérale, du moins à Québec. — OI. A.

Pourquoi ne pas dîner au Queen's Hotel le dimanche soir ? Vous trouverez là cette atmosphère franchement canadienne-française que vous avez peut-être cherchée sans succès ailleurs. — Outre que vous y prendrez le succulent dîner que l'on y sert pour 90 sous, vous aurez le plaisir d'entendre l'excellente musique du trio composé de Maurice Onderet, directeur.

A Toronto

Chaque année, l'Imperial Tobacco délègue à l'Exposition nationale de Toronto un groupe de jeunes ouvrières employées à la fabrique de Montréal. Cette année, ce sont de jeunes Canadiennes-Françaises qui se sont rendues à Toronto. Au pavillon de l'Imperial Tobacco, elles ont fait preuve, dans le maniement des machines, dans le travail d'inspection et d'emballage des cigarettes, d'une dextérité qui a fait l'admiration des nombreux visiteurs de l'Exposition. On affirme aussi que leur élégance et leur servabilité n'ont pas peu contribué à la popularité du pavillon de l'Imperial Tobacco.

CARTES PROFESSIONNELLES

Tél. : HA 9097
JEAN-MARIE NADEAU
Avocat
Diplômé de la faculté de droit de Paris
Immeuble Trust & Loan
10 est, rue S.-Jacques

HA. 511-2
HECTOR MACKAY
Avocat
Docteur en droit (Paris)
Immeuble «Stars» — 231, rue S.-Jacques

Les vins et les blés

S'il faut ajouter foi aux bruits qui courent, M. Bennett est en passe de négocier à Paris un traité de commerce qui semble être inspiré par le bon sens. Si invraisemblable que cela puisse paraître, le premier ministre s'est enfin rendu compte que le commerce entre deux pays ne peut pas être simplement unilatéral. Aussi veut-il négocier avec le gouvernement français un traité de commerce aux termes duquel nous échangeons nos blés contre les vins de France. Nous avons assez souvent parlé de cette question dans l'ORDRE pour ne pas nous réjouir de cette nouvelle.

Si les négociations réussissent, nous paierons moins cher les crus de Bourgogne, de Bordeaux et des autres régions viticoles de la France. Si les prix restent toujours au même niveau, personne n'aura plus d'excuse pour jeter la pierre à M. Bennett. Mais que diront les producteurs de « Bourgogne » et de « Bordeaux » provenant de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie ou de l'Union Sud-Africaine ? Nul doute qu'ils se plaindront d'un accroc aux accords d'Ottawa. Ce sera pour nous le moment de préparer la révision de ces accords, ou même leur enterrement (il ne faudrait pas nous hasarder à les renouveler), surtout depuis que l'Angleterre elle-même a su en tourner, dans son propre intérêt, quelques clauses fondamentales.

Quoi qu'il en soit, réjouissons-nous : M. Bennett vient de servir la cause des bons vins sans oublier, bien entendu, ses « farmers » de l'Ouest.

Jean-Marie NADEAU

Docteur **Tancrède Asella**, chirurgien-dentiste, 504, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél. : DO 3087. (r)

L'élément 91

Le professeur Aristide de Grosse, de Cleveland, a réussi à isoler, sous sa forme métallique pure, l'« élément 91 », connu aussi sous le nom de protactinium.

Mme Curie avait dit de ce corps, qu'il était plus difficile à isoler que le radium.

Le protactinium a des propriétés analogues à celles du radium, mais il a une puissance d'activité 140 fois supérieure.

Le protactinium et l'actinium sont encore plus rares que le radium.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél. : LA 3121. (r)

OFFRE SPECIALE AUJOURD'HUI, CHEZ DUPUIS

Economies de 50c à \$1 par paire en profitant de cette offre pour acheter vos gants d'hiver. Gants de peau, non doublés, polaire 7 à 10 dans le lot. Aujourd'hui !

\$1 la paire

Hez-de-chaussée — rue Ste-Catherine
Dupuis Frères

CHEZ WOODHOUSE

AU RAYON DES MEUBLES

Ameublement de studio : deux fauteuils et un divan confortables, tissu bleu, vert ou rouge, au choix ; le divan, muni de trois coussins, peut se transformer grand lit ou en lits Jumeaux. Prix courant : \$65.

\$49.50

Versement initial : \$5 Mensualités : \$3 Pas d'intérêt

Salle à manger, chêne ciré fini antique : table à rallonges, buffet, vaisselier, cinq chaises et un fauteuil. Prix courant : \$155.

\$99

Versement initial : \$195 Mensualités : \$32 Pas d'intérêt

Lit & panneau d'acier fini noyer, sommier à ressorts à boudins, matelas de feutre. Prix courant : \$15.50.

\$12.95

Versement initial : \$3 Mensualités : \$2

Chaise Windsor non peinturée. Prix courant : \$1.15.

79c

Au rayon des fourrures

Manteaux de brodatil noir ou brun, peaux moutons soigneusement choisies, garnis de renard canadien ; riche doublure. Prix courant : \$165.

\$139

Versement initial : \$139 Mensualités : \$6.95

Les Jeunes Réformistes

Est-ce, dans notre politique provinciale, un cinquième parti ?

Nous avions déjà quatre partis provinciaux : les libéraux orthodoxes, dirigés par M. Taschereau ; les libéraux dissidents, dirigés par M. Paul Gouin ; les conservateurs orthodoxes, dirigés par M. Duplessis ; le Parti Franc, ou « Square Party », composé de MM. Calder, Guertin, Barré, et probablement de M. Houde. Voici maintenant M. Roger Provost, qui signe héroïquement : directeur-président, Ligue des Jeunes Réformistes (ce qui indique que le nouveau groupe vise peut-être à la réforme du français), nous adresse avec prière de le publier le programme des Jeunes Réformistes. Cette pièce, dont nous ne changeons pas un mot, pas une virgule, se lit ainsi :

En face de la crise actuelle dont l'ampleur et la durée causent de si graves inquiétudes à toute une génération, la jeunesse, irritée de constater que rien de tangible ne se fait vers une amélioration prochaine est résolue de déployer toute son énergie pour effectuer un changement dans les hommes qui la dirigent et modifier les cadres qui entravent ses efforts vers le bien commun.

C'est dans ce but que s'est constitué la Ligue des Jeunes Réformistes.

Cette jeunesse qui entend faire de l'action politique, sans présentement se lier à aucun groupe, réclame pour la génération de demain une réforme complète de l'enseignement tant primaire que secondaire en lui donnant une orientation nationale dont nous pouvons constater aujourd'hui la déplorable déficience.

L'AGRICULTURE

La jeunesse, profondément convaincue que la prospérité d'une nation dépend de la prospérité de ceux qui cultivent le sol, que l'agriculture demeure l'industrie première du Canada et de notre province, exige de nos dirigeants une politique de restauration agricole : 1° par l'amélioration de l'enseignement rural élémentaire ; 2° par la formation de techniciens agricoles chargés de faire les recherches scientifiques nécessaires à notre milieu ; 3° afin de protéger l'agriculture, elle préconise

l'encouragement à l'organisation agricole professionnelle.

LA CLASSE OUVRIERE

Le cultivateur et l'ouvrier constituent la base de la nation et cependant l'un et l'autre ont été jusqu'ici les malheureux victimes des abus du capitalisme. Pour corriger ces abus la jeunesse réclame des gouvernements : 1° une législation ouvrière juste et sévère ; 2° l'encouragement à l'association professionnelle ; elle revendique pour notre province l'installation du régime corporatif tel que le préconise Pie XI dans son encyclique. Les avantages que la masse du peuple tirera de ce régime auront leur répercussion dans tous les domaines de la société.

Enfin la Ligue des Jeunes Réformistes fait un pressant appel à toute cette jeunesse ardente, combattive, prête aux sacrifices personnels pour le bien de la collectivité. Elle demande aux plus âgés, à l'élite de quitter sa retraite et de lui donner des directives pour assurer la résurrection de l'esprit national chez les canadiens. Sans haine pour personne, elle est fermement déterminée à faire savoir aux étrangers et aux trusts pernicieux que nous sommes ici chez nous, qu'ils doivent nous respecter et que nos intérêts collectifs doivent passer avant les leurs. Elle veut surtout grouper la jeunesse sous l'étendard d'une politique saine et active détachée du chauvinisme des partis, apte à donner aux jeunes la place qui leur est due dans l'administration de la chose publique.

D'autre part M. Fernand Lacroix, publiciste, Les Jeunes Réformistes, nous avise que mercredi prochain à 8 h. 30 du soir, une réunion des Jeunes Réformistes organisée par la section Villaray aura lieu rue S.-Hubert, 7982, sous la présidence de M. Charlemagne Bourcier, optométriste.

Il n'y a pas de raisons que nous ne suivions pas avec attention ce nouveau mouvement : c'est ce que nous ferons, nos sans bienveillance. — OI. A.

Le Daman est plus économique que l'asphalte naturel de roche et offre pour les routes canadiennes soumises à un climat rigoureux l'avantage supplémentaire de notre point glissant. (r-e)

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, à Longueuil, le DIX-HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Un dépôt de \$987.50 sera exigé de tout offrande ou enchérisseur, suivant jugement de l'Hon. Juge Archambault, en date du 4 septembre 1934.

No B-133189. — EMILE BIGRAS, demandeur ; vs J.-S. BUSHE, défendeur.

Un lot de terre connu et désigné sous le numéro soixante et onze (11) de la subdivision officielle du lot de terre connu et désigné sous le numéro quarante-quatre (44) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, contenant quarante pieds de largeur par cent vingt-deux pieds de profondeur, mesure anglaise, le tout plus ou moins.

Un autre terrain faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro soixante-neuf (69) de la subdivision officielle du dit lot de terre originaire connu et désigné sous le numéro quarante-quatre (44) aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Saint-Laurent, contenant quarante pieds de largeur par quarante-deux pieds de profondeur, mesure anglaise, et tel qu'actuellement clos et contenu dans les limites suivantes, savoir :

Tenant au nord-est à une portion du dit lot No 44-69, appartenant au Dr J.-A. Lalonde, en profondeur vers le sud-ouest au lot No 44-70, d'un côté au sud-est au lot sus-désigné et de l'autre côté au nord-ouest au lot No 44-67 — avec maisons et autres dépendances érigées sur le dit emplacement.

Ayant front sur la rue Chevalier de la cité de Montréal, et portant le numéro civique 12422 de la dite rue. Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le DIX-HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le DIX-HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

No C-134057. — CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, demandeur ; vs ADELARD GUAY et al., défendeurs.

Un immeuble ayant front sur la rue Sainte-Marguerite, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros quinze cent quatre-vingt-trois et quinze cent quatre-vingt-quatre (1583 et 1584) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal — avec bâtisses dessus construites et autres dépendances.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le DIX-HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, à TROIS heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$700 sera exigé de tout offrande ou enchérisseur, suivant jugement de l'Hon. Juge Archambault, en date du 7 septembre 1934.

Le shérif.

Bureau du shérif,
Montréal, le 27 septembre 1934.
Date de publication, 29 septembre 1934.

OMER LAPIERRE

Les fouilles dans l'Italie méridionale

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

L'intérêt va croissant depuis quelques années pour l'étude des monuments classiques ou médiévaux de l'Italie méridionale. Ce sol volcanique, où tant de civilisations diverses ont laissé leur empreinte, livre peu à peu ses secrets. Et ce sont de beaux secrets que ceux de cette terre, tragique par son histoire et généreuse dans ses dons.

Volcanique aussi a été son destin: sans cesse arrachée aux uns par les autres, elle a vu défiler les Grecs colonisateurs, les armées de Rome, de Byzance, les califes arabes avec leurs palais des mille et une nuits, les chevaliers normands, grand bâtisseurs d'églises, les Hohenstaufen et le génial Frédéric II. Puis, lentement, c'est la chute, sous le règne indigne des maisons d'Anjou et d'Aragon, auxquelles succèdent, jusqu'au siècle dernier, les Bourbons. Siècles d'oppression, de brigandage et de misère. Alors, cette terre épuisée tombe dans la torpeur.

Aujourd'hui, sous l'impulsion nouvelle, on la voit se ranimer. L'œuvre du gouvernement, dans le domaine de l'archéologie, est fortement secondée par une entreprise privée qui lui est, d'ailleurs, antérieure et mérite d'être mieux connue. Fondée dès 1920, sous la présidence de l'éminent archéologue Paolo Orsi, la Società Magna Grecia a pour but de faciliter les recherches dans la région, riche en souvenirs artistiques, qui comprend la Campanie, les Pouilles, la Lucanie, la Calabre et la Sicile. Cette société, que dirige avec dévouement et science le Dr Zanotti-Bianco, recueille les subsides destinés aux fouilles que les diverses surintendances du ministère de l'Éducation nationale entreprennent chaque année. Grâce au désintéressement d'un groupe de volontaires, la société n'a aucun frais d'administration. Elle peut consacrer tous ses fonds à son œuvre, faisant revivre, un à un, ces admirables foyers de culture et d'art qu'ont été les villes grecques d'Italie. Les résultats de cette activité sont publiés dans les *Atti e Memorie della Società Magna Grecia* dont la série commence en 1926 et auxquels s'ajoute, depuis deux ans, l'*Archivio Storico per la Calabria e la Lucania*.

Les fouilles, cette année, ont été fructueuses. Sous la direction du Dr Zanotti Bianco, aidé de Mme Paola Zancani, elles se sont poursuivies dans la zone basse du Sele — l'antique Silare — à la recherche du sanctuaire de Hera Argienne, auquel les auteurs anciens font allusion.

A environ cinq milles de Paestum — distance qui correspond à celle donnée par Strabon — on mit au jour les substructions d'un temple dorique péripète (de 55 pieds sur 128 environ), avec pronaos, naos et épistome, datant environ de l'an 500 avant J.-C. On a retrouvé aussi un chapiteau, avec sa décoration de stuc polychrome,

d'influence ionique, des fragments d'une architrave richement ornée, des gargouilles à têtes de lion, une métope — Héraclée ravissant le trépied delphique — encore intacte. Puis, à quelques mètres de là, les fondations d'un autre édifice beaucoup plus petit. Entre ces deux temples ont été recueillis plus de 6.000 têtes votives, des statuettes de marbre ou de terre cuite, en quantité, parmi lesquelles une déesse Aphrodite Anadyomène, en parfait état, et des vases du Ve siècle. Citons encore des monnaies, du IVe siècle, provenant de la cité grecque et quelques monnaies romaines, descendant jusqu'à l'époque de Constantin. Nombreux aussi les ex-voto des gens de mer: anneaux et petits harpons de bronze.

L'espoir était de retrouver quelques vestiges de l'antique temple dont Strabon fait remonter la construction aux Argonautes. Deux découvertes importantes sont venues confirmer l'existence d'un sanctuaire antérieur au grand temple: un chapiteau et une métope en grès, bien conservés, dont le style et la technique trahissent une époque beaucoup plus reculée. Cette trouvaille est d'une grande valeur pour l'histoire de l'art grec archaïque.

La Società Magna Grecia s'est enrichie récemment d'une section byzantine et médiévale. Rappelons que François Lenormant, le premier, a démontré l'importance de la double hellénisation de l'Italie méridionale, dans l'antiquité d'abord, puis au moyen âge, sous la domination des empereurs de Constantinople. Un grand nombre de fresques, témoins de cette époque, ont été conservés. Elles couvrent le plus souvent les parois de grottes souterraines, sont encore à peine connues et laissées à l'abandon. Toute restauration serait trop coûteuse et, sauf en de rares cas, inutile. Il est heureux que, de nos jours, on reconnaît enfin le danger des retouches. Les abus commis dans ce domaine, ayant rendu la tâche de l'historien d'art difficile, ont servi de leçon. On se bornera donc à préserver les fresques et à en faire de bonnes reproductions, qui serviront à former un Corpus, contribution indispensable à l'étude de la peinture du moyen âge. Le premier fascicule est déjà à l'impression. A ce Corpus s'ajoutera une statistique — avec bibliographie — de toutes les églises, cryptes, grottes de la Magna Grecia byzantine, accompagnée de cartes régionales où ces monuments figureraient. Ces indications seront précieuses non seulement aux savants, mais aux voyageurs aussi et aux artistes qui, dépassant Rome et Naples — les cités grouillantes — descendent vers le sud, attirés par des visions plus calmes, mais plus émouvantes encore du passé.

Marguerite van BERCHEM

NOS INSTITUTIONS FINANCIÈRES

A propos de nos banques quelques conseils de sagesse

Notre pays, le Canada, est peut-être celui qui possède, parmi tous les pays du monde, le système bancaire le plus sûr et le meilleur, malgré toutes ses imperfections.

Nos banques canadiennes, celles que l'on appelle les banques à charte, sont la base et l'armature même de la prospérité de notre pays.

Elles peuvent et doivent être aussi, si nous le voulons, la base et l'armature de notre propre réussite.

Soyons fiers de nos banques canadiennes et sachons nous en servir.

Ne conservons jamais d'argent ni sur nous, ni chez nous, ou le moins longtemps que nous le pourrions.

Faisons-nous ouvrir un compte au bureau le plus proche de la banque établie chez nous et plaçons-y tout ce que nous recevons, tout ce que nous encaissons, notre salaire et nos autres revenus.

Payons également par chèque tout ce que nous pouvons; cela est plus prudent, plus sûr, et nul n'ignore qu'un chèque équivaut à de l'argent.

Rappelons-nous bien que l'argent déposé en banque nous rapporte un intérêt et sachons bien aussi que nous le dépenserons toujours moins vite et moins facilement que celui que nous conserverons dans notre poche ou dans notre tiroir.

N'oublions pas enfin que les banques ont été créées pour nous, qu'elles ne cherchent qu'à nous servir, à nous aider, et considérons toujours notre gérant de banque comme notre meilleur ami; soyons francs avec lui et écoutons ses conseils: nous nous en trouverons toujours très bien.



Protégez-vous

Des faits nombreux ont montré les dangers auxquels est exposée l'épargne populaire. La législation la plus rigoureuse ne peut rien contre l'incompétence, l'imprudence et le manque de jugement. Votre meilleure sauvegarde est de confier le soin de placer votre argent à une institution honorable, solvable et compétente.

Le Service du placement de la Banque Canadienne Nationale joint à son expérience pratique une documentation abondante et précise. Il étudie les nouvelles émissions. Il suit attentivement les fluctuations des cours des valeurs mobilières. Il exécute fidèlement vos ordres d'achat et de vente. Il fait gratis, sur demande, le service de son bulletin mensuel, *Le Marché mobilier*.

Banque Canadienne Nationale

Actif: plus de \$126,000,000

558 bureaux au Canada

Est-ce la mort de l'or ?

Six pays d'Europe, la France, la Belgique, la Hollande, l'Italie, la Suisse et le Luxembourg, ont décidé de maintenir l'or comme étalon monétaire. Ils viennent même de confier à une commission le soin d'étudier les possibilités d'intensifier leurs relations économiques réciproques et, dans la mesure du possible, d'opposer un front uni aux pays à monnaie dépréciée. Cependant, le bloc de l'or, comme on l'appelle, ne repose pas toute idée de collaboration internationale pour le règlement du problème des monnaies. Les pays à monnaie-or sont en effet convaincus qu'il n'est guère possible de provoquer une reprise des échanges internationaux sans régler d'abord la question des monnaies. On ne peut empêcher de donner raison aux théoriciens de l'or, quand on songe que c'est l'absence de prix mondiaux stables qui rend les relations économiques internationales aussi incertaines qu'elles le sont actuellement.

Le groupe des pays à monnaie dépréciée ne l'entend pas de la même oreille, sans doute parce que la facilité avec laquelle ces pays ont abandonné l'or les empêche aujourd'hui, dans une certaine mesure, d'effectuer une stabilisation monétaire. L'Angleterre, par la voix des financiers de la City, vient de donner sa réponse aux pays du bloc de l'or. S'il n'y a pas de changement, il se peut qu'elle lie définitivement le sort de sa monnaie à celui du dollar américain. Malheureusement les nouvelles de Washington sont si contradictoires que personne ne sait à quoi s'en tenir sur les intentions des Américains à l'égard de la stabilisation monétaire. On peut être sûr, en tout cas, que l'Angleterre attendra qu'ils se soient prononcés, avant de définir clairement sa politique monétaire.

Quoiqu'il en soit de toutes ces hésitations à l'endroit d'une politique monétaire internationale, elles ne font rien prévoir de bon pour l'avenir économique du monde. Qu'arriverait-il, par exemple, dans le cas d'une plus forte dépréciation du dollar américain? L'Angleterre marcherait-elle sur les traces des États-Unis? On espère, à Paris, que Londres se résignera à stabiliser à l'ancien taux de \$4.86. Voilà qui ne serait pas facile. Les Anglais sont maintenant habitués à leur nouveau régime monétaire et, ne l'oublions pas, une déflation est toujours douloureuse.

L'attitude de l'Angleterre aura beaucoup d'importance dans les jours qui vont venir. A moins que les Américains ne se décident à définir une fois pour toutes leur politique monétaire, les Anglais peuvent très bien se ranger du côté de la France, qui entrainera à sa suite les cinq autres pays du bloc de l'or. C'est alors seulement que nous verrons se réaliser la stabilisation monétaire internationale que tout le monde désire depuis si longtemps.

Jean-Marie NADEAU

Le projet Auger

M. Henry Auger, conseiller municipal, poursuit inlassablement, avec des fortunes diverses, la réalisation d'un projet qu'il croit magnifique: l'aménagement d'un aéroport près de l'île Sainte-Hélène. Il y a quelques jours, M. Auger s'est rendu à Ottawa pour exposer au Ministère de la Défense nationale les mérites de son projet. M. Studhope, attaché à ce ministère, a visité en compagnie de MM. Blanchard et Auger l'île Sainte-Hélène et l'île Ronde.

M. Auger veut employer des chômeurs aux travaux d'aplanissement qui s'imposent. Il a déjà prévu qu'on logerait les hommes dans les baraquements de l'île Sainte-Hélène. Le gouvernement fédéral, c'est le plus grand mérite du projet Auger, prendrait à sa charge toutes les dépenses.

L'ancienne administration Houde songeait naguère à l'aménagement d'une plage sur l'île Sainte-Hélène. Des architectes ont même dressé des plans qui dorment aux archives municipales. Les chômeurs de M. Auger seront employés à l'aménagement soit de la plage, soit de l'aéroport. Le Conseil municipal devra choisir entre les deux « picotins ». Il est possible que dans son embarras il ne décide rien.

M. Studhope, comme le révèle la GAZETTE, avait un autre projet en tête. C'est à la rivière des Prairies qu'il voulait aménager l'aéroport. Pourquoi ne pas se rallier au projet Studhope? M. Auger placera ses protégés à Montréal-Nord aussi bien qu'à l'île Sainte-Hélène. Et même un plus grand nombre de chômeurs bénéficieraient de l'exécution du projet Studhope que de celle du projet Auger, car dans le premier cas le Conseil municipal, tiré d'embarras, se déciderait probablement à mettre en exécution un projet cher à la population ouvrière de Montréal, l'aménagement d'une plage à l'île Sainte-Hélène. — D. D.

«Travaillons pour le maintien de nos institutions»

(Sir Georges-Étienne Cartier)

Fondée en 1902, La Sauvegarde est née d'une idée: la survivance de notre nationalité. Les efforts de notre organisation religieuse, éducative et politique doivent être appuyés par ceux de notre organisation économique; il faut que nos épargnes servent au développement et au maintien de nos propres institutions.

La Sauvegarde

Compagnie d'assurance sur la vie
Montréal

Société d'Administration et de Fiducie

FONDÉE EN 1902

Administration de successions
Gérance d'immeubles et de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles
Assurance contre le feu et le vol

VOUTES de SURETÉ

Siège social: MONTREAL

Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien

5 est, rue Saint-Jacques

AGENCES

Québec — Winnipeg — Regina — Edmonton — Vancouver

HON. RODOLPHE LEMIEUX
Président

J.-THEO. LECLEER
Directeur Général



12 SEPTEMBRE 1759...
Wolfe rédige son testament...
... pour assurer l'exécution fiduciaire? ... Faites réflexion un instant. Amasser des biens pour les siens sans leur en garantir la conservation, est-ce d'être mortellement bien dans la logique de l'homme d'affaires? ...

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

55, S.-JACQUES O. MONTREAL HAbour 3291

L'hon. J.-M. Wilson,
Président

L'hon. D.-O. L'Espérance,
Vice-président

Beaudry Leman,
Vice-président

René Morin,
Directeur général

Capital versé
\$1,105,000

Biens sous
administration,
\$35,867,712.02



L'actif et la permanence des fiducies

Les compagnies de fiducie du Canada administrent pour le compte de leurs clients un actif de plus de deux milliards de dollars.

Elles sauvegardent le patrimoine de leurs clients. Comme exécuteurs testamentaires et administrateurs de successions, elles possèdent l'expérience et la compétence requises.

Le Trust général du Canada est éminemment qualifié à remplir cette fonction.

Notre représentant, sans obligation de votre part, se fera un plaisir d'aller vous renseigner, demandez notre brochure «Au service du public».

TRUST GENERAL DU CANADA

Capital versé: \$1,500,000

112 ouest, rue Saint-Jacques 71, rue Saint-Pierre
MONTREAL QUEBEC

Silhouettes d'hier

Charles Péguy

(De l'hebdomadaire TOUTE L'ÉDITION du 8 septembre)

Cinq septembre. Vingt ans déjà que Péguy n'est plus! Vingt ans qu'il est tombé, à mi-chemin entre les villages de Monthyon et de Villeroj, dans un champ de betteraves de la plaine de Meaux. Il avait été frappé debout, d'une balle à la tête, au moment qu'il criait à ses hommes: «Tirez! Tirez! donc, nom de Dieu!» Vingt ans qu'il a rencontré, sans surprise, la mort qu'il avait voulu pour la «dernière des guerres», la mort d'un «soldat républicain», d'un vieux soldat de quarante ans. Il était grand, déjà (qu'on se rappelle l'article de Barrès à l'ÉCHO DE PARIS du 17 septembre); mais, dans ces vingt ans, comme il a grandi! Sa vaste pensée est maintenant familière à tout un vaste public. Il est des péguistes partout, dans tous les milieux et dans toutes les classes; mais je pense qu'on les trouve surtout chez ces intellectuels issus du peuple qui peuvent si bien se reconnaître en lui. Et voici le miracle: on peut tenir pour certain que cette petite troupe fidèle des amis de Péguy verra grossir encore, d'année en année, le chiffre de ses effectifs. Car on ne se contente pas d'aimer Péguy, on le fait aimer, on lui conquiert de nouveaux amis.

L'enseignement que nous avons reçu de lui, avec quelle gratitude nous essayons, tant bien que mal, de le transmettre à d'autres! Nous sommes quelques-uns à savoir que cet enseignement est plus actuel et nécessaire aujourd'hui que jamais.

Faut-il évoquer ses traits physiques, charnels? Alors, interrogeons Jérôme et Jean Tharaud, qui furent ses amis et qui ont écrit sur lui un livre qui est un pur et vrai chef-d'œuvre, et qui, par surcroît, les honore. Voici donc comme ils l'ont vu, dans la cour rose de Saint-Charles et, plus tard, à l'École: «C'était un petit paysan robuste, un peu massif, avec des épaules carrées, mais, dans le détail, tout en finesse. Il avait des yeux noisette, ou plutôt couleur de châtaigne, d'un éclat étonnant, qui regardaient passer les idées et s'arrêtaient sur vous tout à coup avec une autorité rayonnante, des lèvres minces, bien dessinées entre de vigoureux maxillaires, le sang près de la peau, des artères qu'on voyait battre, des mains admirablement faites qui vous brisaient les doigts quand il serrait la main.» Rien à reprendre à ce portrait qui sera encore celui du Péguy qui rejoignait, grave et heureux, son régiment, à Coulommiers, le 4 août 1914.

Tout au plus devrait-on ajouter la barbe quadrangulaire qui lui donnait un peu l'air d'un moine (mais il y eut bien du religieux, du fondateur d'ordre, dans cette vie) et les largons universitaires. Quelques pages plus loin, Tharaud l'a montré au travail, appliqué sur sa copie, les jours de sa composition, comme sa mère au travail de ses chaises. Ce fut un de ses traits les plus profonds, il aimait toujours l'ouvrage bien fait.

Les Cahiers ne sont pas autre chose. Et toute son œuvre solide et drue. Et sa phrase terrible. Sa vie elle-même...

Il faudrait des pages pour parler de Péguy. Je vois d'ici les chapitres: la poésie de Péguy et la prose de Péguy; Péguy socialiste et Péguy chrétien; Péguy et Jeanne d'Arc; Péguy et Notre-Dame de Chartres. Il y aurait Péguy et ses amis, qui serait un long chapitre; et Péguy et ses ennemis, qui ne serait pas moins long. Je voudrais mettre l'accent sur le Péguy qui fut le plus Péguy, le paysan de la vallée de la Loire, le fils de cette vieille femme, intelligente et sans lettres, qui m'a, un jour, fait visiter la chambre de celui à qui elle survécut vingt ans. Il était et il se sentait du petit peuple, qu'il aimait, dont il avait les fiertés, les orgueils, les susceptibilités, les malices, les préjugés, de ce petit peuple paysan (du Gàtinais) qui a, je crois bien, disparu tout à fait et qui nous a peut-être le mieux fait comprendre ce qu'était l'ancienne France, avant les révolutions industrielles. Il faut lire là-dessus les admirables pages, denses, émues et libres que Péguy a consacrées à lui-même, à ses origines, dans cette partie de *Victor-Marie, Comte Hugo* (si opportunément réédité par la N.R.F.), où il dispute avec Daniel Halévy, sur le plateau de Saclay. Tout le grand passage qui commence: «Moi, vous le savez bien. Les tenaces aïeux, paysans, vigneron, les vieux hommes de Venney et de Saint-Jean-de-Braye, et de Chécy et de Bon et de Mardieu, les patients aïeux qui sur les arbres et les buissons de la forêt d'Orléans et sur les sables de la Loire conquièrent tant d'arpents de bonne vigne n'ont pas été longs, les vieux, ils n'ont pas tardé; ils n'ont pas eu pour longtemps à reconquérir sur le monde bourgeois, sur la société bourgeoise, leur petit-fils indigne, buveur d'eau en bouteilles.» Je cite encore, c'est tellement beau: «...J'ai beau faire; j'ai eu beau me défendre. En moi, autour de moi, dessus moi, sans me demander mon avis, tout conspire, au-dessus de moi tout conspire à faire de moi un paysan non point du Danube, ce qui serait de la littérature encoire, mais simplement de la vallée de la Loire, un bûcheron d'une forêt qui n'est pas même l'immortelle forêt de Gastine, puisque c'était la périssable forêt d'Orléans, un vigneron des côtes et des sables de Loire.»

Un paysan, oui, tel était bien Péguy (en gros), le bonhomme Péguy. (Il aimait ce mot.) Un grand bonhomme, en tout cas. Et qui nous manque. S'il était là, que dirait-il, que penserait-il? Allons, épargnons-nous le ridicule de ces hypothèses et de ces jeux. Au surplus, son œuvre est là, qui parle pour lui et nous donne des consignes. Péguy ne s'est jamais «éloigné», lui. Ce mort est pour nous plus vivant que bien des vivants.

A propos de certaines sociétés financières

Il existe en notre ville un grand nombre de sociétés financières que les autorités feraient bien de surveiller de près. On peut d'abord se demander pourquoi ces «compagnies» obtiennent des chartes: le fisc est déjà assez tracassier sans que des sociétés privées se mettent de la partie pour gruger le propriétaire foncier qui n'en peut mais.

Un correspondant nous adresse une lettre publicitaire d'une société dont le but est censé de liquider, pour le propriétaire gêné, les arriérés d'impôts fonciers. Cette lettre — nous en avons vu nombre du même genre — est rédigée en un français qui ne peut inspirer que de la méfiance. La société exécutée, à peu de frais, paraît-il, les opérations les plus avantageuses. Voici comment elle procède. Un épargnant qui construit une maison, partie avec ses capitaux et partie avec le crédit qu'il obtient, revend l'immeuble à un acheteur qui s'engage, dans l'acte de vente, à assumer, par exemple, une hypothèque égale à 40 pour 100 de l'estimation totale. Ordinairement, l'acheteur s'engage à rembourser le solde de sa dette par versements périodiques. Il arrive assez souvent que l'acheteur, pour une raison ou pour une autre, néglige d'acquiescer ses contributions foncières. C'est alors que la société soi-disant financière intervient. Avertie, on ne sait comment, que l'acheteur et débiteur hypothécaire se trouve embarrassé, elle lui dépêche des agents qui savent «faire l'article». Le débiteur et propriétaire est prêt à signer tout ce qu'on voudra, à emprunter à n'importe quel taux le montant de ses impôts fonciers, car c'est le créancier hypothécaire qui en définitive, et qu'il le sache ou non, fera les frais de l'opération. La société financière paie les impôts fonciers ou, encore, présente la note du fisc à une véritable institution de crédit qui l'acquiesce par subrogation. Le débiteur des impôts laissera, comme il arrive fréquemment, s'accumuler de nouveaux arriérés. Comme la société a toujours des avocats prêts à lui rendre service, le débiteur voit pleuvoir sur lui les procédures judiciaires. Jugement est pris contre lui. C'est alors que le créancier hypothécaire qui a vendu une

maison, produit de son travail et de son épargne, se verra, pour n'être pas entièrement dépossédé de son bien, dans l'obligation de solder la note des impôts fonciers, des intérêts accrus, — toujours exorbitants, — des frais de jugement, etc. Le créancier hypothécaire est souvent obligé d'acquiescer une somme trois fois aussi élevée que celle de la dette originale.

Voilà, en bref, comment fonctionnent ces sociétés financières. Ne trouvez-vous pas que l'Etat devrait avoir son mot à dire afin d'arrêter une fois pour toutes leurs fructueuses «combines»?

Jean-Marie NADEAU

L'ORDRE est édité par les Éditions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Le tour du monde en barque

Un Viennois, Léopold Lang, compte entreprendre prochainement le tour du monde à bord d'une barque à voile.

Ancien marin, Lang ne manque pas d'expérience, puisqu'il compte à son actif de longues années de navigation; mais son projet n'en est pas moins considéré comme téméraire. En 1932, à bord d'un canot léger, il avait tenté déjà le voyage, mais, arrivé à Siam, jugeant que la frêle embarcation ne pourrait résister à la tempête, il avait préféré rentrer à Vienne. Cette fois, la barque, qu'il a construite lui-même, est légèrement plus grande. Elle mesure 20 pieds sur 6 pieds et dispose de voiles qui ne dépassent pas 50 pieds carrés. Elle est, en outre, munie de compartiments étanches et son constructeur affirme qu'elle est conçue de telle façon qu'elle ne peut ni couler, ni se renverser.

L'itinéraire que cet émule d'Alain Gerbault compte suivre est le suivant: de Trieste à la Méditerranée, puis, par le canal de Suez, à Aden, Bombay, Singapour, le Japon, San-Francisco, le canal de Panama, New-York, Boston et enfin retour en Europe par l'Atlantique. Ne disposant pas de grands moyens financiers, le navigateur espère que les paquebots qu'il rencontrera en route voudront bien lui fournir les vivres nécessaires... Il compte emmener un ou deux amis et pouvoir accomplir le périple en trois ans.



La Société des Artisans Canadiens-Français

— FONDÉE EN 1876 —

Vie, Accident, Maladie, Invalidité, Rentes Viagères

Société d'assurance mutuelle astreinte aux mêmes obligations légales de sécurité que les compagnies commerciales. Tous les profits réalisés vont directement aux assurés eux-mêmes.

Réserve: \$14,500,000 — Bénéfices payés depuis la fondation: \$20,000,000

Siège social: 924-930, rue Saint-Denis MONTREAL

TRIBUNE LIBRE

Au pays des centenaires ou pourquoi nous aimons vivre dans le passé

Jamais pays n'aura célébré autant d'anniversaires publics que le Canada français au cours de l'année actuelle. A l'exemple de Gaspé, nombre de villes, petites et grandes, se sont rappelés un jour lointain quelque explorateur fit un bref séjour à l'endroit où s'élevait maintenant des maisons de bois, laides et sans style, séparées par des rues dénudées ; aussitôt le conseil municipal ou quelque société historique d'organiser de grandes fêtes en l'honneur du fondateur ou du distingué visiteur d'antan.

C'est ainsi que durant deux ans les feuilles de toute nature qui usurpent, au Canada, le nom de presse, nous ont servi au moins un article de tête par semaine sur la « Mauricie », sur les fêtes en perspective ou en cours à Trois-Rivières, à Saint-Jérôme, à Beauport et autres villes et villages, sur les héros grands et petits, liés de près ou de loin à l'histoire de ces régions. Qui saurait dire le nombre d'arbres dont il a fallu dépouiller nos forêts pour imprimer la biographie de seigneurs terriens qui probablement ne savaient pas lire, mais qui ont néanmoins illustré les annales glorieuses de la « Mauricie » et autres parties du Québec.

Quand tous les peuples jeunes, nous aimons d'exalter les hommes et les choses d'un passé qui n'existe pas encore. Nos pères, sans doute, furent des colons intrépides ; ils savaient manier la hache avec une aussi grande dextérité que le mousquet ou l'aviron. C'étaient de fort braves gens — illettrés pour la plupart, il est vrai, mais qui ne faisaient d'autre mal, dans leur vie, qu'une ou deux douzaines d'enfants et le trafic de l'eau de feu avec les sauvages. Grâce à leur puissance prolifique incomparable nous sommes aujourd'hui trois millions d'individus. (La province de Québec possède un nombre incroyable d'hôpitaux de toutes sortes, toujours remplis à craquer ; mais passons : cela n'a aucune importance quand il s'agit de créer un peuple.)

Dans les discours officiels, les biographies et les articles de journaux, lorsqu'on exalte l'œuvre courageuse de ces fondateurs de race, il est un fait très important qu'il ne faudrait jamais oublier, mais que l'on oublie très volontiers, et pour cause : c'est que les conditions d'existence ne sont pas du tout les mêmes en 1934 qu'au temps de la colonisation ou de la Cession. Il fut un temps où l'orgueil national résidait dans l'aptitude de l'individu à faire tant d'enfants durant sa vie et à abattre tant d'arbres par jour. Aujourd'hui, nous avons suffisamment évolué pour nous orienter vers la vie intellectuelle et transformer quelque peu l'idéal de vie nationale qui suffisait à l'époque de la colonisation, mais qu'il serait futile de proposer à l'émulation d'une partie de la génération actuelle.

Les partisans-conscients ou inconscients — du traditionalisme à tout prix veulent retrouver intégralement dans le passé les directives de la vie présente, comme s'il y avait quelque analogie entre les occupations d'un colon ou d'un explorateur et les luttes politiques, sociales et intellectuelles, qu'il nous faut continuellement livrer. Parmi ceux qui veulent nous « remettre » dans le passé, combien sont assez intelligents pour proposer à notre admiration des hommes qui ont su développer autre chose que leur seigneurie ou s'aventurer dans d'autres domaines que ceux des plaines de l'Ouest ou des forêts du Nord? Notre dix-neuvième siècle ne manque certes pas de grands lutteurs politiques qu'il serait intéressant de connaître dans l'intimité ; mais qui donc, au Canada, oserait analyser, par exemple, l'âme complexe, tourmentée, les luttes intérieures de ce libre-penseur de Louis-Joseph Papineau (1)? A quoi bon s'attaquer à des

(1) M. l'abbé Groulx, dans une conférence faite au Cercle Universitaire, a traité des opinions religieuses de Papineau. — N. de la R.

Les nouveaux croisés

LE HURON, descendant des scalpeurs de ces chiens de Faces Pâles, a toujours entretenu dans son cœur le culte des héros. Longtemps il a cru, dans sa candeur naïve d'homme des bois, que seuls les vaillants portaient sur leur poitrine ces bouts de rubans de diverses couleurs, ornés d'un petit machin en forme de croissant, de croix, d'étoile ou de brosse à dent, et qu'on nomme décorations. Longtemps il a cru qu'il fallait avoir accompli un acte hautement méritoire pour avoir droit à ces petits trucs-là. Il croyait qu'un ruban servait à différencier un héros du vulgum pecus. Il croyait... Mais le Huron ne vous dira pas tout ce qu'il croyait. Il s'est aperçu depuis longtemps qu'il faisait preuve d'une candeur par trop bovine et que les choses ne se passaient nullement de cette manière dans la vie courante des Faces Pâles et des Pieds Plats. Il sait maintenant, par exemple, qu'on récompense l'héroïsme en raison inverse des services rendus, et que plus une Face Pâle a de rubans, moins elle a accompli d'actes héroïques. Il sait même que le zèbre qui trimbale une batterie de cuisine composée de plus de 17 rubans à machins n'a rien accompli qui vaille la peine d'être signalé.

Le Huron, qui a appris au wigwam scolaire et dauidesque du 19e rang quelles sont les qualités principales des Français (les maudits et les autres), a lu dans un manuel admirablement renseigné que ce sont des « gens » qui ne savent pas leur géographie et qui sont déçorés.

Le Huron a également appris, non pas au wigwam scolaire et dauidesque du 19e rang, mais en lisant les gazettes, qu'une tribu qui aspire à se vêtir de peaux de bêtes et à manger de la viande crue, et qu'on nomme indifféremment tribu des Huns, des Boches, des Besti Tedeschi, des Roehmiens ou des Sodomites, ne connaît pas plus la géographie que les Français, puisqu'elle croit de bonne foi (ou de mauvaise, ce qui est la même chose) que son empire s'étend sur le monde entier. Le Huron a remarqué que cette tribu partage avec celle des Français le privilège d'être abondamment décorée. Tous ses membres portent soit une croix de fer, accordée à ceux qui ont tué des guerriers ennemis pendant la grande guerre des Veaux à Roulettes ; soit une croix gammée, attribuée à ceux qui, depuis la fin de la guerre, ont supprimé le surplus de femmes, de vieillards et de petits enfants qui menaçaient d'affamer la tribu ; soit une croix potencie, remise à ceux qui ne veulent pas manger de barbaque crue et qui entendent se couvrir de textiles peints.

Jamais satisfaits, les hommes de cette tribu ont créé une nouvelle décoration. Le Huron ne connaît ni la couleur de son ruban, ni le modèle du petit machin dont il est orné, mais il a appris qu'en boche, en hun, en besti-tedeschi, en roehmien, cette décoration s'appelle la Croix d'Honneur.

D'après les statistiques compilées par le distingué professeur Haddock, le total de ces bouts de ruban qu'on distribuera dépassera six millions. Les maudits de la tribu ont déjà décidé d'accorder ces Croix d'Honneur à tous ceux qui ont fait la guerre des Veaux à Roulettes et même à ceux qui n'y ont pas participé. De plus, tous les êtres, plus ou moins humains, qui auront rendu des services à la tribu, ou infligé des sévices à ses ennemis, y auront droit. De même, les hommes qui auront tué avec courage, les femmes qui auront enfanté avec héroïsme, les enfants à la mamelle qui auront lu Henri Bordeaux.

A défaut d'autre chose, les sauvages de cette tribu auront la ressource de s'accrocher des croix un peu partout : sur la poitrine, sur les reins, entre les doigts de pieds, et ailleurs, ce qui indiquera tout de suite aux Iroquois les qualités spécifiques des Huns qu'ils rencontreront. Cela remplacera avantageusement les lettres de l'alphabet, si

largement utilisées en Iroquoisie pour dire qu'un monsieur est sachem, sorcier, accoucheur, homme de lettres, ou encore colonel honoraire.

C'est ainsi que n'ayant accompli aucun acte méritoire, les membres de la tribu des Mangeurs-de-barbaque-pascuite seront couverts de décorations, des pieds à la tête. Comme ils porteront tous des croix, ce seront de nouveaux croisés, prêts à se lancer à la conquête du royaume des Walrus. Le Huron croit qu'ils vont prendre le sentier de la guerre pour soumettre tous les territoires de leur empire où les gens ne se vêtent pas de peaux de bêtes et ne mangent pas de viande crue.

En attendant, le Huron se demande de quelle façon on pourra distinguer à l'avenir les vrais héros des faux. Probablement en ne leur donnant pas de bouts de rubans à machins. Dans ce cas, on peut être certain de ne pas voir beaucoup de Faces Pâles sans batterie de cuisine sur le cœur.

LE HURON

LE THÉÂTRE

La troupe Gil Roland

Ayant passé quelques heures à Québec cette semaine, j'en ai profité pour aller voir la troupe de comédiens français que M. Gauvin a installée au Palais Montcalm pour quelques semaines en attendant de la présenter au public montréalais.

Je n'ai pu voir un spectacle entier. Mais j'ai assisté à quelques scènes de La Menace, de Pierre Frondaie. Je n'en ai pas vu assez pour me risquer à juger la pièce et l'interprétation de la troupe Gil Roland, car il se pourrait que je doive modifier ce jugement après avoir vu ces comédiens à l'œuvre à Montréal. Mais je puis dire dès maintenant que ma première impression est assez bonne.

C'était la première d'une pièce qu'on venait de mettre à l'affiche sans préparation. On avait dû substituer la pièce de Pierre Frondaie à une autre œuvre mise de côté temporairement pour en modifier des passages jugés trop audacieux pour le jeune public de notre jeune pays... Les interprètes ne jouaient pas moins avec assurance. Ils jouaient avec ensemble et sobriété, sans éclat inutile et sans recherche d'effet.

M. Gauvin nous avait promis une troupe solide et homogène plutôt qu'une grande vedette mal entourée. Autant que j'ai pu en juger pendant le peu de temps que j'ai passé au Palais Montcalm, M. Gauvin semble avoir tenu sa promesse. Nous saurons mieux à quoi nous en tenir dans quelques semaines, mais je crois qu'il n'est ni prématuré ni présomptueux d'écrire que les spectacles de la troupe Gil Roland feront plaisir au public montréalais.

Georges LANGLOIS

M. Dandurand et les décorations françaises

M. le sénateur Dandurand m'adressait le 22 septembre de Royat (France) ce télégramme que je ne devais recevoir que mardi le 25, après quelques jours d'absence :

« Votre article du 10 courant mentionne mon nom re décorations. Je n'ai recommandé personne et n'ai été consulté ni directement ni indirectement. Réflexion faite, M. Dandurand ne saurait en effet avoir recommandé certaines des dernières décorations. Mettons que c'est le chasseur de France-Amérique. — OI. A.

La leçon d'un obscur écrivain

A l'occasion du IIIe Centenaire de Beauport et du 250e anniversaire de l'érection de cette ville en paroisse canonique, le comité des fêtes a fait rédiger et imprimer un livret-programme où un ecclésiastique distingué, bachelier du Séminaire de Québec, a reconstitué de sa plus belle plume l'histoire de la seigneurie et paroisse de Beauport. Je me refuse par ascétisme à vous citer en entier ce morceau de bravoure, — car c'en est un — bien qu'il témoigne de la haute culture dispensée chaque année par l'une de nos plus glorieuses maisons d'enseignement. En voici donc des extraits :

Depuis trois cents ans, Beauport conserve, dans son enceinte, les plus vieilles gens françaises, remarquables par leurs belles traditions, l'amour du travail, et l'esprit foncièrement religieux que ne pouvait gâter nos voisins, les catholiques citoyens de Québec.

Ah ! ces Québécois, est-ce qu'ils en ont une réputation ! Après ce terrible coup de poignard, ce modèle de narration française :

Le territoire, malgré les quatre concessions différentes, était à la mort de Giffard, de l'est à l'ouest, compris entre la rivière de Beauport et la Rivière Montmorency. Mais la desserte et la Paroisse de Beauport avaient un bien plus grande étendue puisqu'elle comprenait (sic) non seulement la Seigneurie de Beauport, mais aussi la Seigneurie N.-D. des Anges et quatre concessions.

Maintenant, à la description architecturale. Tout étant souligné dans cette citation, je ne souligne rien. Lisez attentivement :

D'après les archives de Mgr Langevin ancien curé de Beauport en plus de la chapelle en bois nous avons parlé précédemment la première église en maçonnerie avec aile latérale construite en 1676 et située un peu au nord ouest (n'est-ce pas ?). En 1722 la seconde église, munie d'un jubé en 1748, de 2 tours en 1783, et d'une troisième en 1797 ; elle servit au culte divin durant plus de 125 ans. En 1850 une troisième église est construite d'après les plans de Barlinguette pour l'intérieur et M. Charles Baillarge pour l'extérieur, et M. le Curé Bernard a eu la consolation d'y chanter la première messe. Cet édifice sacré avait 200 pieds de long 80 de large, et la hauteur totale des tours avec flèches avait 225 pieds. Incendiée en 1890, cette belle église se releva de ses ruines et une quatrième église surgit en 1891 tout en conservant le style gothique. Et si l'on songe au nouveau malheur qui devait affliger les paroissiens de Beauport par l'incendie de 1916, on comprend facilement ce qu'il a fallu de courage et d'activité au curé et aux marguilliers, de bonne volonté et de sacrifice à la paroisse entière, pour mener à bonne fin l'entreprise d'une cinquième église, qui est l'église actuelle.

M. Jean Bruchési, paillasseur ramassé sur les Marches de l'Europe, n'a jamais égalé cette finesse, cette sûreté du coup d'aile, cette maîtrise de la prose figurative, même lorsqu'il a mesuré à quelle hauteur (114 pieds, ma chère !) se trouvent les clés de voûte de Notre-Dame de Paris.

Evidemment, il faut faire entrer en ligne de compte que l'enseignement secondaire s'est beaucoup amélioré depuis l'époque où l'auteur des Coups d'aile apprenait, au collège, à marcher sur les traces de ses illustres devanciers. L'auteur des lignes précitées termine donc son épopée en ces termes :

Sur cet autel élevé à la gloire de Dieu et béni solennellement par Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve. L'Archevêque de Québec, a chanté une messe pontificale et a fait descendre du ciel les bénédictions du Seigneur, sur ce peuple de Beauport qui aime tant son église qu'il sait tout sacrifier, comme à l'époque des patriarches, pour l'honneur de la Maison de Dieu.

Une autre preuve, nous l'avons, quand on songe que, durant ces dernières années, les paroissiens ont doté leur église de Beauport, de deux magnifiques autels latéraux. Du même style que le premier, ces autels latéraux, à l'aspect encore plus antique, sont bénis à l'occasion du Troisième Centenaire de Beauport et du 250ème anniversaire de l'érection canonique de la paroisse.

C'est toujours le chant de la reconnaissance qui remonte vers la Providence et attire sur nous les plus efficaces grâces par Notre-Dame, St-Joseph et la Bonne Sainte Anne.

J'ai tenu à citer ces pages d'un écrivain obscur, simple bachelier du Séminaire de Québec, pour montrer encore une fois aux « dénigrateurs du cours classique », comme disait excellemment un éducateur distingué, que les maîtres de notre enseignement secondaire savent inculquer à la jeunesse le sens de la langue et, par-dessus tout, cette élégance de style, image de l'élégance du raisonnement, qui ne peut être que l'appanage d'un esprit français. Puisse la Providence sauvegarder longtemps encore nos institutions contre « les attaques souvent perfides » de journalistes perdus de mœurs et d'ailleurs — cela est prouvé — émissaires du Grand-Orient.

Lucien PARIZEAU

CINEMA DE PARIS

Le roi du rire

Georges Milton dans un film sensationnel le premier du genre

BOUBOULE 1er, ROI NÈGRE

SAINT-DENIS

Lac aux dames

d'après le roman de VICKI BAUM avec Simone Simon Rosine Deréan J.-P. Aumant

La critique montréalaise a fait de grands éloges de ce film. Jamais un film n'a eu si bonne presse. Au programme également Jean Murat Mary Glory La Dactylo se marie

Trois primitifs (1)

Ce sera peut-être notre guerre de sécession. J'entends une guerre quant à la langue et aux lettres. On veut couper le cordon ombilical, sevrer même le Canada de ses influences françaises trop marquées. Hélas ! oui, Jean Charbonneau, qui consacrait, pour parler comme un traducteur de dépêches, deux ou trois tomes à leur histoire ! C'est un séparatisme nouveau. Coûte que coûte, nous voulons être nous-mêmes. Le Canayen, je ne dis pas le Canadien, veut s'affirmer. Il fait fi de ses tuteurs. Il rêve d'émanicipation, que dis-je ? Il se croit émanicipé.

J'exagère à dessein. N'en est-il pas moins vrai que je décris les tendances avouées ou inavouées, conscientes ou inconscientes, de quelques-uns de nos écrivains, de beaucoup de nos Québécois ? « Maudit Français ! » s'entend assez souvent dans la rue ; certains, tout intelligents ou habiles pour le dire, ne le pensent pas moins. A Dieu ne plaise que j'accuse nos confrères Grignon, Paquin et Desrochers de gallophobie. Plus que tous autres maîtres, Valdombre admire Rousseau, Bloy et Pérochon ; Paquin, Cherbuliez ; Desrochers, à coup sûr, d'aussi grands hommes. Mais ils sont inquiets, ils ne se sentent pas à l'aise. Desrochers rêve d'un américanisme véri-

table ; Paquin, d'une langue proprement canadienne ; Grignon, d'écrire comme on parle, aussi bien et aussi mal. En bref, ce notable trio, qui se veut vigoureux, robuste, voire rustique, en a assez : « Foin de ces jeunes frais, parfois grands-pères d'ailleurs, retour de Paris, du MERCURE ou de la N. R. F., de la Sorbonne, de l'économie politique ou de l'A. F. ! Vive ceux de chez nous et qui ne sont que de chez nous ! » Encore un coup, j'exagère et à dessein. Je ne veux que marquer un travers qui peut nous être funeste.

M. Asselin semble parfois s'amuser à un paradoxe : il voudrait que nos écoliers lisent, en même temps que les classiques indispensables, les journaux de Paris et de province, afin de s'habituer à un vocabulaire qui ne soit pas le petit nègre, bêtard de l'américain et du français louis-quinorzième, que nous connaissons. Que n'écouterions-nous M. Asselin ? Les humanistes et les rhétoriciens qui ne réussissent pas à tromper leurs professeurs doivent étudier quelques pages de Racine, Molière ou Bossuet, dont la langue est aussi différente de celle qu'ils parlent que le style de M. Marcel Dugas, ou me l'accordera, est proche parent de la prose de Charles Maurras. Que ne font-ils et autre « exercice de gymnastique intellectuelle », comme on dit, cette lecture des gazettes de France que recommande M. Asselin ? Ils y apprendraient que le français a plus de cinq cents mots, et qu'on peut nommer les instruments et les inventions modernes par autre chose qu'une périphrase ou un terme anglais pris à contre-sens.

Sur ce propos, je tiens que Victor Barbeau, lorsque, dans une de ses chroniques, il a traduit pour la première fois ce que le commun appelle une « licence » et les délicats un « permis », par ce substantif inattendu au Québec, « patente », Victor Barbeau a plus fait pour la langue française que tous nos poètes réunis.

Paquin doit trouver cela bien comique. Je l'entends encore qui disait : « Les Normands ont conquis l'Angleterre, ils ont imposé leur langue aux Anglais. Ceux-ci, peu à peu, et en gardant quantité de leurs vieux mots germaniques, ont fait de ce français de l'anglais. Pourquoi, avec les mots dont nous nous servons, anglicismes ou archaïsmes, ne pourrions-nous, à la longue, former une langue qui serait nôtre ? »

Je jurerais que ce français qui serait nôtre ressemblerait à ces « belles » phrases que j'extraits du dernier Paquin, la Trappe d'Oka :

« ... l'esprit s'évade du présent, se dégage de l'emprise du terre à terre. L'âme se libère des soucis et des inquiétudes matérielles ; le mysticisme de l'ambiance l'absorbe et la noie. (...) Ce souvenir se précipite ; il se parait de toute la poésie des jours en allés. (...) Car l'automne a exprimé de sa palette, pour en teindre son manteau, ses couleurs les plus somptueuses ; et toutes ces couleurs vibrent ; elles chantent la symphonie ardente de l'été mourant. (...) Le froid est un peu cassé. Heureusement. (...) Derrière le monastère s'espacent les dépendances. (...) Le fromage d'Oka est réputé sur les marchés mondiaux et sa fabrication constitue une des industries de la Trappe. (...) C'est tout un monde, monde agricole prospère, où l'on sent planer, dans le grand silence

de la nature un murmure continu : le murmure de la prière. (...) Les voix étaient mâles ; elles étaient puissantes et douces, chargées de foi, chargées d'amour. Les yeux mi-clos, il écoutait. Il y avait de tout dans ce chant. Il rêverait, en ces quelques notes, les aspirations confuses de l'homme en quête d'infini... »

Après vous avoir cité cet échantillon d'une « langue purement canadienne », je veux vous montrer comment l'on fait lorsque « l'on écrit comme l'on parle ». Non pas que Grignon soit aussi radical que Paquin ; Grignon ne manque pas de prudence, et surtout Grignon a des lectures. Disons qu'à ce conventionnel, ce terroriste, ce réticent qu'est Paquin, Grignon est le feuillant, parfois le girondin. Et voici quelques phrases de notre Vergniaud (c'est moi qui souligne) :

« ... Les montagnes avaient déjà passé à un rouge vif et on eût dit qu'un feu intérieur les éclairait sauvagement. Jamais la nature, dans ce romantique pays du curé Labelle, ne parut aussi féérique. C'était l'apothéose d'une agonie royale où l'on devinait bien la puissance de mourir pour renaitre dans un printemps plus glorieux encore. (...) Finies les tristes soirées d'hiver, sans veuilleux, inlassablement silencieuses, soupirées dans la lumière jaune de la lampe, dont le rayon, projeté dehors, semblait éteindre l'ennui sur la neige immobile... »

Je doute fort qu'il existe un pays au monde où, lorsque « l'on parle », l'on qualifie un coucher de soleil d'« apothéose royale », et où les soirées silencieuses sont « soupirées dans la lumière ». Cela, en dépit du talent de notre romancier et critique, frôle le jargon poétique, et, ce qui est terrible, un jargon poétique voulu.

Quant à Desrochers, je n'ai pas ses œuvres sur ma table. Qu'on se souvienne des vers « américains » ou « canadiens » qu'il écrivait sur Béatrice ou André Chénier : l'écrivain le plus entiché des Français pourrait lui signer.

Je ne cite pas ces écrivains pour le malin plaisir de les moquer ; ce serait trop facile. Au surplus, j'avouerais volontiers que Paquin possède un agréable talent de feuilletoniste, que Grignon ne manque pas de puissance et que Desrochers a de la facilité. Ce que je leur reproche, c'est d'abord de vouloir plus ou moins ériger en système leur littérature-en-bras-de-chemise, et ensuite et surtout de n'être pas du tout fidèles à leurs théories.

Rien ne m'amuserait autant que de lire un livre dans une « langue proprement canadienne », écrit « comme l'on parle », ou véritablement « américain », véritablement « canadien ». Avec nos auteurs, nous sommes loin du compte. Aussi bien l'entreprise paraît-elle extrêmement difficile, voire impossible. Et Paquin, Grignon, Desrochers, devraient abandonner toute littérature, ne point rechercher les « beautés », ce qui est pourtant leur souci constant.

Ces réformes sont toujours périlleuses. Je songe à Pierre Hamp, qui rêvait d'instaurer en France une littérature du prolétariat : il écrivait en patagon, un patagon que n'entendent pas plus les gens du peuple que ceux du monde. De même les unanimistes, et singulièrement Luc Durtain, le seul qui soit resté fidèle à ses amours de jeunesse, prétendaient qu'à un âge nouveau il fallait un style nouveau ; lisez les livres unanimistes, les

romans de Durtain, si vous en avez le courage.

Ce désir d'affranchissement, ce dépit avoué ou non à l'endroit de la France, c'est, à mon sens, snobisme à rebours. Tout comme le vers-libriste canadien, on ne veut pas être « comme tout le monde ». C'est une malédiction périodique au Canada. Encore, lors de la crise d'avant-guerre, avait-on quelque apparence de raison : les ministères français étaient par trop bêtement anticléricals. Mais aujourd'hui...

A moins d'être l'orgueilleux fait homme, on doit se choisir un maître. Où les prenez-vous ? A Paris ou à Saint-Hyacinthe ? Qui vous donnera des leçons de style ? Bainville, Duhamel, Mauriac, ou Harvey, Dantini, Bernier ? Le plus drôle, c'est que, depuis toujours, nous avons précisément pour maîtres quelque Dantini et quelque Bernier : c'est à peine si nous leur avons associé quelques écrivains français. Après tout, Paquin, Grignon et Desrochers combattent une ombre. Nous avons une langue qui nous est propre si, pour un peuple, c'est avoir une langue qui lui soit propre que de n'en pas avoir du tout. Nous écrivons comme nous parlons, puisque nous écrivons fort mal, ce dont certains se louent. Et nous sommes véritablement « canadiens » ou « américains », puisque nous ne sommes ni français, ni anglais, ni autre chose. Il y a belle lurette que le cordon ombilical est coupé entre la France et nous.

Paquin, Grignon, Desrochers, ne sont pas des « primitifs » ; ils sont des pré-curseurs.

Berthelot BRUNET